



BUREAU
VERITAS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Courbevoie, France – 7 janvier 2026

Bilan semestriel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Bureau Veritas à Rothschild Martin Maurel, en date de dénouement du 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre Bureau Veritas
- 10 905 867 euros

Au cours du 2nd semestre 2025, il a été négocié un total de :

- Achat : 3 031 487 titres (8 026 transactions) pour un total de 82 209 497,39 euros
- Vente : 3 046 487 titres (10 887 transactions) pour un total de 82 605 150,06 euros

Il est rappelé que :

Lors du dernier bilan semestriel, en date de dénouement du 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 15 000 titres Bureau Veritas
- 10 510 215 euros

Sur la période du 7 janvier 2025 (date de mise en œuvre du contrat de liquidité entre Bureau Veritas et Rothschild Martin Maurel) et le 30 juin 2025, il a été négocié un total de :

- Achat : 3 880 181 titres (6 726 transactions) pour un total de 111 320 894 euros
- Vente : 4 001 491 titres (13 631 transactions) pour un total de 114 949 282 euros

Au 1^{er} juillet 2021, date de mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 649 titres Bureau Veritas
- 7 009 256 euros

Pour rappel, en date du 31 décembre 2024 après bourse, Bureau Veritas avait mis fin au contrat de liquidité confié à BNP Paribas Exane. La résiliation du contrat de liquidité confié à BNP Paribas Exane résultait du souhait de Bureau Veritas de procéder à une rotation du prestataire de services d'investissement pour l'animation du marché de ses titres et la gestion de son contrat de liquidité.

Un nouveau contrat a été conclu et mis en œuvre depuis le 7 janvier 2025 avec Rothschild Martin Maurel.